Fédération Suisse de Marche

PV de l'assemblée des présidents et chefs techniques des clubs (AP& CTC)

Sierre, le 27 novembre 2010

Orsières, le 1er décembre 2010

Ordre du jour :
1) Mot du président
2) Elaboration, modification ou suppression d'articles du RO (tous les 4 ans)
3) Propositions de modifications à soumettre à Swiss-Athletics
4) Elaboration du calendrier 2011
5) Attribution de CS 2012 et autres manifestations, sauf ceux attribués par Swiss-Athletics
6) Divers

Présences :

Club:	Membres :	
SAL Lugano	Marie Polli	Dino Colombi
CM Monthey	Daniel Pasche	Patrick Grandjean
CM Cour Lausanne	Bernard Binggeli	Heidi Maeder
CM Ecureuil La Poste	Berner Claude	
CM Yverdon	Arlette Pochon	
Assoc. 200Km de Vallorbe	Bernard Rindlisbacher	Evelyne Jourd'Huy
CM Genève	Alexis Decoppet	

Comité FSM : Alberto Bordoli, Daniele Albisetti, Jérôme Genet, Frédéric Bianchi, Michèle Steiner.
Excusé : Daniel Grandjean

L'assemblée est ouverte par le président à 13h45.

1) Mot du président:
Le président A. Bordoli ouvre l'assemblée, présente ses salutations aux membres présents et prend note des excusés.
Il donne des explications sur la tenue de deux assemblées le même jour (AP& CTC + AGE).

2) RO et 3) Propositions à Swiss-Athletics:
Aucune demande.

4) Élaboration du calendrier 2011:
F. Bianchi souhaite également la bienvenue à tous, présente le calendrier 2011 et remercie les clubs pour l'élaboration des dates des compétitions.
Le grand Meeting, de Lugano, dont la renommée n'est plus à faire, se nommera dorénavant le Lugano-Trophy.

F.Bianchi déplore que vu le nombre très restreint de compétitions nationales, on ne puisse trouver des dates qui ne se télescopent pas avec des compétitions internationales. Il désirerait que les compétitions prévues le 2 octobre puissent changer de date pour 2012.

M.Martin propose la date du 5 juin pour les CS 20km H, 20km F, 5km U16M, U16W, 10km Cad.A, 5km Cadtt .A, ou d'intégrer les petites distances des CS lors des 24H de Monthey. Lors de la compétition du 9 avril à Yverdon il verrait une course de l'Heure, pour les vétérans et ceux ne concourant pas à Podebrady.

A.Bordoli désirerait qu'on instaure des minimas lors des inscriptions des 10km et 20km H et F, ceci pour éviter d'arrèter des concurrents encore en course à la fin des temps impartis.

5) Championnats suisses 2012:

Le Chef technique suisse F. Bianchi attribue, conjointement avec les responsables des clubs, les CS de 2012, soit:

CS 35 km H + 10 km F	CM Monthey
CS La Poste/Suisse	CM Ecureuil
CS 10'000m Hommes Junior	CM Monthey
CS 5'000m Femmes Junior	CM Monthey
CS Côte Hommes & Femmes	CM Yverdon
CS 20km H + 20km F + 10km Cadets A + 5km Cadettes A	CM Ecureuil
CS 50km H + 20km H Junior + 10km F Junior	CM March. Genève
CS 10'000m Hommes, 5'000m Femmes	CM Yverdon
CSI 5km femmes	SAL Lugano-
CS 5'000m Cadets B + 3'000m Cadettes B	SAL Lugano
CS 100km Hommes	Suspendu

6) Divers:

F.Bianchi donne les résultats des deux classements finaux, soit la coupe FSM et le CSI.

Coupe FSM 2010:

Rang:	Athlète:	Club	Total points:
1	Cossy Bernard	CME La Poste	114
2	Hugi Cédric	CME La Poste	102
3	Rosano Mario	CM Monthey	86
4	Marclay Sylvestre	CM Monthey	70
5	Genin Sébastien	CM Monthey	69
6	Bianco Joseph	CM Monthey	64
7	Ghirlanda Paolo	SAL Lugano	61
8	Greber Claude	CME La Poste	59

CSI 2010:

Club:	Points :	Classement :
SAL Lugano	4'250	1er
CM Cour Lausanne	1'942	2ème
CM Monthey	1'776	3ème
CM Ecureuil La Poste	1'774	4ème
CM Yverdon	1'300	5ème

M.Martin donne des détails sur les 24 heures de Monthey, future épreuve sélective pour Paris-Colmar.

F. Bianchi aimerait garder une participation d'athlètes de l'élite suisse et former des équipes pour Podebrady.
La coupe d'Europe au Portugal serait aussi une des priorités avec une équipe féminine. Il enverra les critères de sélection pour les 3 épreuves, avant Noël. Par la même occasion il rappelle les minimas exigés par Swiss-Athletics pour les CM en Corée du sud. Ceux-ci sont identiques à ceux exigés pour le CM de Berlin.

J.Genet demande que le projet de compétition en salle conjointement avec les CS d'athlétisme soit abandonné car plus d'actualité, vu le manque d'athlètes. L'assemblée accepte.
D'autre-part, l'assemblée valide la proposition que les statistiques soient arrêtées en fin d'année, entérinées et validées à chaque assemblée des présidents et chefs techniques, la prochaine fois donc en 2011.

M.Martin revient avec le cas de Bellinzone, pour intégrer Robi Ponzio dans le CSI. Le Club d'athlétisme de Bellinzone ne faisant pas partie de la FSM. Le règlement est clair : le CSI n'est ouvert qu'aux clubs membres de la FSM.

F.Bianchi fera publier toutes les statistiques après lecture.

A.Bordoli donne des explications concernant le nouveau règlement de Swiss-Athletics concernant les licences. Il faut impérativement être membre de Swiss-Athletics (cotisation de Fr. 60.-), ce qui donne accès aux CS hors stade et à divers avantage. Cette affiliation remplacera la Swiss-running card et la Swiss-master card. Pour des CS cela nécessite la Carte de membre Swiss-Athletics ET la licence (Fr. 45.- pour les adultes et Fr. 20.- pour les jeunes), mais pour les compétitions hors stade il reste un flou à éclaircir.

F.Bianchi demande avec insistance de se conformer aux désirs de Swiss-Athletics concernant les cartes de membres obligatoires, licences et taxes journalières. Il fera une intervention particulière à ce sujet lors de l'AGO en 2011 à Monthey. L'athlète doit, lors de chaque compétition, présenter sa licence, mais une liste des licences payées sera établie en début de saison.

J.Genet émet l'idée d'imprimer un diplôme pour les athlètes médaillés lors d'un CS, d'y imprimer les performances, date et lieu de la compétition, tout en offrant un médaille « neutre », correspondant au rang du compétiteur. Ceci éviterait des erreurs, les frais des rubans et les médailles « neutres » pourraient être mises à disposition pour d'autres championnats si non utilisées. La proposition est rejetée. F.Bianchi estime qu'il faudra mieux gérer le stock de médailles et le détail des inscriptions sur les rubans.

Il est rappelé que lors d'un CS, au-delà du temps limite fixé dans le standard des médailles, le vainqueur du CS n'a pas de médaille ni de titre de champion suisse.

Le président termine l'assemblée à 16h10

Pour la FSM:

Michèle Steiner
Secrétaire